

CRISE AGRICOLE, CRISE DU DÉVELOPPEMENT

HAMID AÏT AMARA *

Le déséquilibre entre ressources naturelles agricoles et dynamique démographique est durablement installé en Algérie, provoquant un recours massif aux importations de biens alimentaires de base. La taille des exploitations diminue, rendant la modernisation très difficile et obligeant les ménages agricoles à disposer de sources de revenus non agricoles.

L'Algérie n'a pu mettre en place, comme cela s'était réalisé en Europe sur une période plus longue, une dynamique agricole permettant de construire un système industriel. Au contraire, la part de l'industrie régresse, évincée par l'essor des hydrocarbures.

L'Algérie a connu, durant les quatre dernières décennies, une dynamique démographique forte, qui a rompu divers équilibres économiques et sociaux. Équilibre population/ressources naturelles agricoles, qui conduit à une dépendance alimentaire croissante. L'essentiel des denrées de base est importé. Déséquilibre population active agricole/terres de culture disponibles. La pression démographique sur les terres a généralisé la micro-exploitation. La grande majorité de ceux classés comme exploitants agricoles n'ont pas assez de terres pour s'employer plus de 100 jours dans l'année et produire le minimum indispensable à l'entretien des familles.

Cette situation présente de grandes similitudes avec celle de l'Europe des campagnes des XVIII^e et XIX^e siècles ; surcharge démographique, faim de terre et crises vivrières. L'émigration massive vers l'Amérique et les colonies blanches d'Australie, de Nouvelles-Zélande, d'Afrique et l'industrialisation sont venues à bout de cette crise. Durant le dernier demi-siècle la production a été multipliée par trois et la population agricole active n'excède

* ÉCONOMISTE, ALGER

pas les 5 %, en moyenne, de la population active totale. De nos jours, les conditions pour les pays du Sud sont évidemment différentes. Les territoires sont fixés et n'offrent plus d'alternatives aux flux migratoires massifs, le développement industriel doit tenir compte désormais des conditions concurrentielles imposées par les pays industriels avancés. Il est clair qu'à défaut d'une alternative pour transférer les surplus de main-d'œuvre agricole vers d'autres activités, à plus forte productivité, la crise agricole et la crise de développement ne pourront que s'approfondir.

Surcharge démographique et déficit alimentaire

En quatre décennies, la population de l'Algérie a été multipliée par trois, passant de 10 millions en 1962 à 32 millions en 2001. Elle doit continuer à croître dans les prochaines années, selon les prévisions, à 41 millions en 2020 et 50 millions en 2050. L'exode rural a alimenté une forte croissance urbaine, sans pour autant réduire en volume le nombre de ceux qui vivent à la campagne, 7 millions en 1962, 12,3 millions en 2001 (40 % de la population totale). Après des taux de croissance très élevés, 3,2 % par an (1967-1977), 2,2 % (1977-1987), 1,6 % en 2005, la population connaît sa transition démographique, avec retard sur les pays de la région, la Tunisie notamment. L'indice de fécondité est en forte baisse, 2,9 enfants par femme, en réduction sensible par rapport à la décennie (1977-1987) 4,4 enfants.

La transition démographique prend la forme d'une élévation de l'âge au mariage, 29 ans pour les femmes, 31 ans pour les hommes. Elle accompagne, par ailleurs, l'accès des femmes au travail rémunéré (17 % de la population occupée) et les gains en éducation, par la scolarisation généralisée des filles.

Cette dynamique démographique a rendu plus flagrant le déséquilibre ressources agricoles naturelles/population, déséquilibre déjà signalisé dès 1930 par l'Algérie coloniale. Les superficies cultivables ne représentent que 3,5 % des 2 millions de km² que compte le pays, 8,4 millions d'hectares, soit 0,23 hectare par habitant, superficie très faible si l'on tient compte de la norme de 0,6 hectare nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires de base par la production domestique. Encore que ces terres ne sont exploitées qu'à 65 %, du fait de la pratique de la céréaliculture associée à la jachère. Comme partout en Méditerranée, les limites des cultures ont été atteintes. La protection des sols contre l'érosion nécessiterait même le recul

des cultures et la réhabilitation de larges zones soumises à l'érosion.

Dotée d'une base foncière étroite, l'Algérie doit importer l'essentiel de sa ration calorique. Blés, oléagineux, produits laitiers, sucre, sont importés en grande quantité. La dépendance à l'égard des céréales, blé dur et blé tendre, qui fournissent encore 55 à 60 % des calories de la ration alimentaire, est particulièrement élevée. La production domestique ne couvre que 30 % environ des besoins ; 5 millions de tonnes de blé sont importés en moyenne pour une consommation de 7 à 8 millions de tonnes. D'ici 2015, selon les prévisions de la FAO, les importations atteindront 8 millions de tonnes. La production plafonne à 2,5 millions de tonnes en moyenne. L'agriculture n'a pas encore fait sa première révolution agricole, celle des temps modernes, qui a vu le remplacement du vieux système antique, céréales avec jachères, par le système céréales sans jachères, le passage d'un système extensif de culture et d'élevage à un système semi-intensif ou intensif. Ce passage a permis à l'Europe entre 1950 à 2000 de multiplier sa production agricole par trois.

En Algérie depuis le début du siècle précédent, le système céréalier avec jachère est reconduit. Blés-orge occupent toujours les 4/5 des terres labourées. La productivité des terres, mesurée par le rendement des cultures, est des plus faibles : 8 à 10 quintaux tous les deux ans, 3 millions d'hectares ensemencés, 3 millions en jachère. Les rendements obtenus, tous les ans, dans les systèmes de culture sans jachère, sont de 35 quintaux USA, équivalent céréales 80 quintaux en Europe. La Tunisie, dans des conditions de climat et de sol analogues, a réduit sa jachère à 13 % de ses terres labourables.

La production agricole n'a donc pas fait de progrès significatifs avec un taux de croissance de l'ordre de 1 % par an, croissance inférieure à celle de la population 1,6 %. A consommation par tête constante, il faut importer chaque année davantage. La facture alimentaire s'est élevée en 2006 à quelque 3,6 millions de dollars. Aux nouveaux prix de 2007, les prix des céréales ont plus que doublé, elle pourrait approcher les 7 à 8 milliards de dollars dès 2008.

Une agriculture à surplus de main-d'œuvre

A la différence des pays industrialisés, la population active des ménages agricoles âgée de 15 ans et plus est encore loin d'amorcer sa décrue. Si elle baisse en valeur relative, 70 % en

1954, 27 % en 2001, elle triple en valeur absolue, passant de 1 032 000 (1954) à 3 349 000 en 2001.

Population occupée sur l'exploitation

	1960	2001
- Chef d'exploitation et aides familiaux :	1 032 000	3 349 000
- Salariés permanents et saisonniers :	564 000	1 071 911
Total :	1 564 000	4 421 358

Ces chiffres correspondent aux personnes exerçant une activité sur l'exploitation indépendamment de leur taux d'occupation dans l'année. Autrement dit le recensement ne mesure pas le taux de sous-emploi, ni la double activité. Le poids démographique qui pèse sur l'exploitation est donc très lourd compte tenu des disponibilités foncières et des productions agricoles réalisées. Le Recensement Général de l'Agriculture dénombre 6 907 585 personnes vivant du revenu de l'exploitation, y compris les demandeurs d'emplois. Les terres cultivables ne se sont pas étendues en proportion de la population. Le recensement de 2001 donne une superficie agricole utile (SAU) de 8 458 680 hectares, en augmentation de quelque 650 000 ha par rapport aux années 1960, 7 800 000 ha (+ 8 %) ; ce qui ne laisse pas de surprendre, compte tenu des superficies livrées à l'urbanisation et aux infrastructures. Il est probable que ces terres sont gagnées sur les zones marginales, consacrées jusque-là à l'élevage ovin extensif, les plus sensibles au danger de l'érosion et de la dégradation des sols.

Les céréales, qui occupaient 3 millions d'hectares environ dans les années 1960, gagnent 900 000 ha, idem pour la jachère qui s'accroît de 400 000 ha (3 350 290) ; associées, céréales et jachères occupent désormais 7 347 000 ha, soit 86,7 % de la SAU totale (+ 4,7 %) ce qui accentue encore le caractère extensif des systèmes de culture et d'élevage.

**Évolution de la Surface Agricole Utile (SAU)
de 1975 à 2005 ha**

1975/1976	7 745 910
1990/1999	8 056 000
2001/2005	8 390 630

Source : Statistiques du ministère de l'Agriculture

Chaque agriculteur recensé en 2001 ne disposait plus que de 3,3 ha en moyenne, superficie insuffisante pour l'employer et le nourrir.

Le recensement ne distingue pas les actifs travaillant à temps complet de ceux qui travaillent à temps partiel sur l'exploitation tout en exerçant une autre activité, encore moins n'évalue-t-il pas l'impact des activités et des revenus extérieurs sur le fonctionnement de l'exploitation. La notion d'emploi agricole recouvre donc des situations très diverses qui peuvent aller d'une activité de quelques dizaines de jours par an sur l'exploitation avec une activité principale hors de l'agriculture à un emploi agricole à plein-temps. Les évaluations faites jusque-là admettent que la majorité de ceux classés par le recensement comme actifs agricoles ont moins de 100 jours de travail par an dans l'agriculture ; ce qui correspond dans un système céréales/jachère à une dotation foncière de 15 ha labourable en moyenne. La pluriactivité et/ou la pluralité des ressources est donc la règle pour la très grande majorité de la population active agricole. A l'évidence pour se maintenir sur l'exploitation, les ménages agricoles doivent disposer de sources de revenus non agricoles.

Les travaux de Mohamed Boukhebza, qui datent des années 1960/1970, montraient déjà à cette époque la faiblesse du revenu proprement agricole dans le revenu total des ménages. La majorité subsistaient davantage par les activités et les revenus extra-agricoles que par leur travail de la terre. Rien n'indique que la situation ait significativement changé depuis, bien au contraire. En Tunisie, bien mieux dotée en terres de culture, « les exploitants qui travaillent moins de 6 mois par an représentent le 1/3 du total des exploitants. Plus de 60 % d'entre eux travaillent moins de deux mois sur l'exploitation, essentiellement à cause de la faible superficie de celle-ci. Pendant le reste de l'année ils sont, soit au chômage, soit

ouvriers occasionnels sur les chantiers forestiers ou sur d'autres exploitations, soit occupés par un emploi salarié dans l'administration et les secteurs agricoles ».

La main-d'œuvre disponible sur l'exploitation excède de beaucoup ce qui est nécessaire à la production. L'emploi dépend de plusieurs variables, la superficie disponible, le système de culture, les moyens de travail. La demande de travail nécessaire à la production, évaluée à partir de normes techniques par activité, a peu évolué ces cinquante dernières années. En 1959, les besoins de la production étaient chiffrés à 170 millions de journées de travail, 148 millions en 1970, 160 millions en 1990, 180 millions en 2000. Les changements intervenus dans les cultures, arrachage de 350 000 ha de vigne (180 jours de travail/ha) et dans les techniques de culture, motorisation, ont peu influé dans la répartition entre grandes catégories d'usage du sol. Dans les années 1970, la mécanisation des cultures s'est substituée au travail manuel. Les techniques traditionnelles de labour avec les animaux, de récolte manuelle ont été détrônées au profit des travaux motorisés plus compétitifs. La culture céréalière, en assolement jachère, 83 % de la SAU, a perdu ainsi plus de la moitié de son emploi. Le volume de travail nécessaire à la production est tombé de 48 millions à 12 millions de journées.

En Europe, les années 1830-1850 sont des années de surpeuplement des campagnes, de faim de terre. La 1^{re} révolution agricole, qui ne nécessite pas encore de capital technique important que fournira plus tard la grande industrie, s'accompagne d'un progrès significatif de la production (1815-1852 et 1852-1882). Elle favorise toutefois un gonflement de la population rurale tout au long du XIX^e siècle. La productivité du travail dans l'agriculture ne progresse que faiblement, 1,2 à 1,3 %/an. La question des approvisionnements revêt un tour aigu, de 1750 à 1800 famines et disettes se succèdent. La Révolution française de 1789 est précédée par deux années de mauvaises récoltes.

Au trop plein démographique, l'Europe répond dans un premier temps par l'émigration vers les colonies blanches : Amérique du Nord, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, colonie de peuplement d'Afrique du Sud. Entre 1840 et 1910, quelque 55 millions d'Européens émigrent. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Irlande sont des pays d'émigrants. La baisse absolue de la population agricole n'apparaît cependant que tardivement, vers la fin du XIX^e siècle, avec l'industrialisation.

Les années 1950-1990 représentent une période de recul rapide de la main-d'œuvre agricole. L'industrie est en mesure de livrer les moyens de la 2^e révolution agricole : chimie, motorisation, sélection végétale et animale, l'agriculture entre dans une phase de modernisation rapide de ses capacités de production. La croissance de la production et de la productivité du travail atteint des taux élevés, 5,4 à 5,6 l'an, tandis que celle de l'industrie plafonne à 2,4. Le différentiel de productivité est transféré, via le système des prix relatifs, au profit de l'industrie.

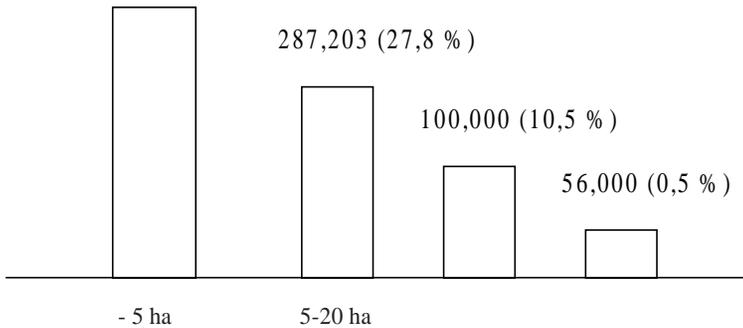
De nos jours en Europe la population agricole s'est partout fortement réduite, de 3 à 6 % de la population totale. Elle a diminué de plus de 3 fois en volume par rapport aux années 1950. Cette très forte réduction de la population a permis d'agrandir les exploitations et de concentrer la production sur les terres les plus adéquates. Ce redéploiement des cultures sur les terres les plus favorables explique pour une part significative la croissance des rendements.

Des exploitations plus nombreuses et plus petites

La démographie exerce également ses effets sur les structures foncières des exploitations plus nombreuses et plus petites. Elles étaient 630 000 au début des années 1960, elles sont 1 023 000 en 2001, en accroissement de 62 %. La superficie moyenne par exploitation est passée de 11,9 hectares, à 8,26 soit une chute de 30 %. Toutes les classes d'exploitations perdent de la superficie. Les micro-exploitations passent en moyenne de 4,74 ha à 3,0 ha. Les moyennes de 23 à 21,7 hectares, les grandes de 273,0 hectares à 186 hectares. Les pertes les plus importantes sont enregistrées par les grandes exploitations, + de 100 ha, dont les superficies cultivées passent de 41,0 % de la SAU totale à 11,7 % et la superficie moyenne de 273 ha à 186. Les micro-fonds, moins de 5 ha, et les petites exploitations de 5 à 20 ha constituent désormais près de 90 % du total des exploitations.

L'extension considérable du minifundisme, moins de 10 ha, avec 3 hectares en moyenne par exploitation, qui ne peut ni nourrir ni occuper les actifs des ménages agricoles, est la conséquence des ruptures d'indivision. Le partage du patrimoine entre les héritiers, autrefois l'exception, est aujourd'hui la règle. Il conduit les héritiers à s'installer sur des exploitations de plus en plus petites. La majorité, 60 % des exploitations, est

Nb. Expl. % SAU
615,751 (61,2 %)



sortie de l'indivision. Les ruptures d'indivision, qui créent autant de nouvelles exploitations qu'il y a d'héritiers, accompagnent le démantèlement des structures familiales. Le modèle de la famille traditionnelle, rurale, étendue du point de vue de la parentèle et des générations, est aujourd'hui en disparition. L'unité domestique composée d'un seul foyer matrimonial réduit aux conjoints et aux enfants s'est non seulement généralisée dans les villes mais s'impose également dans les campagnes.

Le fractionnement des exploitations n'est pas seulement la conséquence de la pression démographique sur la terre, les mesures foncières appliquées depuis la fin les années 1980 ont conduit au démembrement des grands domaines agricoles et à la généralisation de l'exploitation individuelle des terres du domaine de l'État, donc à la substitution de petites exploitations aux grandes exploitations. En individualisant les droits d'exploitation du domaine agricole de l'État hérité de la colonisation et de la réforme agraire, le nouveau régime des terres publiques a ouvert la voie au démembrement des terres.

À la fin des années 1970 les domaines agricoles socialistes (DAS) (1,200 ha en moyenne par exploitation) couvraient 42 % de la SAU totale avec 3 252 680 ha. En 2001, les exploitations de plus de 100 ha ne cultivent plus que 990,825 ha soit 11,7 % de la SAU. La taille (exprimée en SAU) est un facteur important de la capacité des exploitations à se moderniser et à absorber le progrès technique en agriculture.

En Europe, la diminution considérable du nombre d'exploitations agricoles et l'augmentation de la superficie par

actif ont soutenu la création d'exploitations de plus en plus grandes. Les exploitations de plus de 100 ha sont les seules à augmenter en nombre et en superficie. Elles couvrent désormais plus de la moitié de la SAU totale, 56 %. A l'inverse, les moins de 20 ha disparaissent progressivement. Elles ne totalisent plus que 6 % de la SAU.

Les politiques foncières et agricoles se sont efforcées de mettre en place « des exploitations viables », celles qui occupent à plein temps une unité de travail homme (UTH), le chef d'exploitation aidé ou non par les membres de sa famille, qui dégagent un revenu à parité avec le revenu moyen des autres activités non agricoles. Les exploitations en dessous de ce seuil d'emploi, de revenu, disparaissent progressivement et nourrissent le mouvement de concentration des terres.

En Algérie, comme d'ailleurs, dans les autres pays sous-industrialisés, c'est un processus inverse qui se déroule. Les exploitations se fractionnent, la superficie par actif diminue. Le Maroc et l'Algérie sont aux plus mauvaises places. Les exploitations de + de 50 ha ne cultivent en Algérie que 22,7 % de la SAU totale, 21,8 % au Maroc, mais 40 % en Tunisie, et 77 % en France.

L'extension du minifundisme pose le problème de la modernisation agricole. L'accès au progrès technique et agronomique n'est en effet pas indépendant de la superficie exploitée. Cette question a fait, un moment, débat. On a pu soutenir que la dimension de l'exploitation ne constituait pas un obstacle à l'adoption des technologies modernes de production ; input biologiques, chimiques, mécaniques, etc., sont parfaitement divisibles. Les petites exploitations comme les grandes ont accès aux mêmes facteurs de production. Au demeurant les fonctions objectives des petites et des grandes exploitations ne sont pas les mêmes. Les États-Unis, qui possèdent de grandes superficies cultivables, privilégient la productivité par travailleur sur le rendement à l'hectare. Les Pays-Bas, dont les superficies agricoles sont limitées, cherchent à combiner productivité du capital et du travail. Les systèmes de production sont plus ou moins intensifs en capital ou en travail selon la dotation en terre cultivable. L'exemple de la révolution verte en Inde a cependant montré que les grandes exploitations ont davantage mobilisé le progrès technique que les petites. Dans le processus d'intensification de la culture, la maîtrise des moyens mécaniques et de financement des dépenses de production, engrais, désherbants, semences est évidemment essentielle pour le plein accès au progrès technique. En d'autres

termes seules les exploitations d'une certaine dimension, suffisamment équipées, disposant de trésorerie ou ayant accès au crédit, peuvent réellement s'engager dans un processus de modernisation des techniques de culture.

Une enquête menée en Tunisie du Nord sur la relation entre rendement en céréales et taille de l'exploitation montre un écart important entre les exploitations de moins de 50 ha et exploitations de plus de 50 hectares. Les petites ont un rendement de 10 quintaux à l'hectare en moyenne, les grandes de 16 quintaux (+ 60 %). Les exploitations de plus de 100 hectares qui cultivent 20 % des superficies employées produisent 40 % des céréales. En Europe comme aux États-Unis, les grandes exploitations, 10 à 15 % de la superficie cultivée totale, fournissent de 60 à 70 % de la production.

La dimension de l'exploitation est donc un facteur important d'efficacité technique et économique. La notion de capital met en jeu un ensemble de moyens techniques et de procédés de culture qui permettent l'accès aux progrès techniques et agronomiques.

La 1^{re} révolution agricole (1815-1850) ne nécessitait pas encore un capital technique important ; amélioration de l'outillage, charrue à double versoir, herse, rouleau, faux, font appel à la traction animale. La deuxième révolution agricole des temps modernes, chimie, motorisation, exige la mise en œuvre d'un capital technique important qui n'est pas accessible à toutes les exploitations.

Le transfert de surplus de main-d'œuvre et l'alternative industrielle

Le surpeuplement des campagnes est rendu plus aigu par l'absence d'une alternative industrielle. L'Algérie n'est plus un pays agricole, elle n'est pas encore un pays industrialisé. Elle n'en affiche plus l'ambition. Depuis quatre décennies, la part de l'agriculture a sensiblement diminuée dans le PIB, passant de 17 % dans les années 1960 (30 % de la population active) à moins de 10 % en moyenne les dernières années ; 8,7 en 1984, 9,5 en 2000, 9,8 en 2001. Le recul de l'agriculture ne s'est pas effectué au profit de l'industrie, qui voit également sa contribution à la valeur ajoutée totale fortement diminuer, 16 % au début des années 1970, 18 % dans les années 1980, 8 % pour 2000-2004, 6,7 en 2005.

Le transfert de la population agricole en excédent vers d'autres activités, des secteurs à faible productivité vers les

secteurs à plus forte productivité, a constitué le cœur de la réflexion sur le développement (Arthur Lewis, 1950). Le transfert de la population en surnombre, soit la population que l'on peut retirer sans modifier l'output agricole, permet d'accroître la superficie agricole et la production par travailleur. Les classiques soulignaient la nécessité de dégager un surplus, différence entre la production agricole et la consommation nécessaire des producteurs, pour accompagner le transfert des populations des campagnes vers les villes. Adam Smith exprimait cette idée en écrivant que « c'est seulement le surplus de produit de la campagne, c'est-à-dire l'excédent de la subsistance des cultivateurs, qui constitue la subsistance de la ville, laquelle par conséquent ne peut se peupler qu'autant que le surplus de produit vient grossir ». Même idée chez Marx, de la nécessité d'une productivité dépassant les besoins individuels pour le développement de la production capitaliste. Malthus s'autorisait à en tirer une règle générale, selon laquelle l'augmentation de la quantité de nourriture devait précéder celle de la population. Nicolas Kaldor soulignera l'importance de la croissance de la production par tête, plutôt que de la production globale. Si dans une économie fermée le volume de l'emploi industriel dépend du surplus agricole nécessaire à l'emploi de nouveaux travailleurs, dans une économie ouverte ou semi-ouverte, l'emploi industriel est déconnecté du volume du surplus transférable. L'importation vient palier les déficits de la production domestique, les excédents mondiaux comblent les déficits locaux, pour autant que les moyens de paiement ne font pas défaut !

Le schéma du cycle vertueux de croissance place l'agriculture au centre du processus d'accumulation et détermine le régime d'accumulation. Les gains de productivité de l'agriculture sont transférés à l'industrie sous forme de baisse des prix agricoles relatifs permettant d'accroître les profits industriels. En outre la chute des prix réels agricoles libère du pouvoir d'achat et l'accès aux biens manufacturés. La part relative de l'alimentation décroît, tandis que celles des autres biens et services s'accroît. Dans ce processus vertueux, le transfert de la population en surnombre, celle qui n'est pas nécessaire à la production, est l'élément déclencheur.

L'économiste américain Galbraith soutiendra l'idée que le succès de l'agriculture américaine était dû à l'industrie. « Le développement industriel avait été capable de fournir à l'agriculture les moyens de sa modernisation, l'élargissement de ses marchés et l'écoulement de sa production mais surtout d'avoir été en mesure de la soulager de son trop-plein de main-

d'œuvre. » Jusqu'au milieu du xx^e en Europe les industries s'implantent massivement à la campagne, offrant du travail aux paysans parcellaires qui ne sont pas pleinement employés sur leurs exploitations. Le salaire versé par l'industrie complète le revenu agricole insuffisant à la reproduction de la force de travail. De nos jours en Thaïlande, comme au Vietnam, les modalités de salarisation de la main-d'œuvre industrielle reposent largement sur la catégorie d'ouvrier-paysan. Elles permettent l'accès à un régime rapide d'accumulation.

Dans les années 1970, en Algérie un vaste programme industriel avait été mis en chantier. La stratégie industrielle prenait appui sur l'exploitation des ressources naturelles, gaz, pétrole, minerai de fer, phosphate, pour développer des filières de production de biens intermédiaires et biens d'équipement. La recherche d'une dynamique intersectorielle avait conduit à privilégier la demande de l'agriculture en biens de production, engrais, produits phytosanitaires, machinisme agricole. L'accent est mis sur la construction de secteurs de biens de production nécessaires à la modernisation de l'agriculture, usine de tracteurs de Constantine (8 000 tracteurs), l'usine de matériel agricole de Sidi Bel Abbes (moissonneuses-batteuses et matériels aratoires), usine de pompes et vannes de Mohammadia, celle des moteurs diesels de Tizi Ouzou. Dans le domaine de la pétrochimie, les grands complexes d'engrais chimiques, engrais azotés et phosphatés de Annaba. Au terme d'une décennie, la demande de l'agriculture en biens de production est couverte par l'industrie locale, les consommations productives de l'agriculture se sont accrues rapidement. La progression moyenne dans l'utilisation des engrais a été de 9,5 % par an, passant de 100 000 tonnes à 205 000 tonnes, le parc tracteurs et moissonneuses-batteuses a été multiplié par trois, le petit matériel d'irrigation a fait plus que quintupler.

En 1984, le bilan de plus d'une décennie d'industrialisation faisait apparaître des résultats très positifs en termes de production et d'emploi. La valeur ajoutée industrielle atteint 18 % de la valeur ajoutée totale, l'emploi est passé de 100 000 (1967) à 500 000. Cette dynamique d'entraînement de l'agriculture par l'industrie se manifeste aussi bien directement par la fourniture à l'agriculture de biens de production nécessaires à l'accroissement de la productivité que d'une manière indirecte par la création d'emplois dans les zones rurales où s'implantent bon nombre d'industries.

L'effort d'industrialisation est interrompu durant la décennie 1980. Les années 1990-1995 sont des années de recul

industriel. La crise de la dette 1986-1999 coupe progressivement l'industrie de son marché domestique sans lui ouvrir les marchés à l'exportation. La demande d'engrais, de produits chimiques de l'agriculture s'est réduite des 2/3 après la réforme des prix des années 1990, celle des machines et des outillages agricoles produits par les complexes mécaniques de Constantine et de Sidi Bel Abbès recule dans les mêmes proportions. Les achats de tracteurs chutent de 3 000 unités à 500 unités/an et l'agriculture cesse de renouveler son équipement. Le recul industriel s'est poursuivi durant toute la décennie 1995-2005. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale a été divisée par trois entre 1986 et 2006, elle chute de 18,1 % en 1986, 10,6 % en 1998, 7,5 % en 2000 et 6,2 % en 2005. L'industrie a perdu 35 % de son emploi. Le couplage agriculture/industrie n'a pas été mené à son terme, les biens salaires sont désormais largement importés et l'agriculture est revenue à un emploi extensif des facteurs de production industriels, également de plus en plus importés.

Depuis la décennie 1995-2005, l'extraction et l'exportation de pétrole et de gaz se sont substituées au développement industriel et agricole. Pétrole et gaz fournissent 98,3 % des recettes d'exportation, 76 % des ressources budgétaires et 45 % du PIB. L'économie algérienne s'illustre par l'effet connu sous le nom de *Dutch disease* (Le mal hollandais). Le développement des hydrocarbures s'accompagne de l'éviction progressive des autres activités productives. La fin du pétrole est une perspective incontournable que l'on ne peut désormais plus feindre d'ignorer. D'ici 2015, il faudra trouver quelque 10 à 15 milliards de dollars pour importer la nourriture dont nous avons besoin. A plus longue échéance, 2050, les réserves d'hydrocarbures seront épuisées. Il est plus que jamais urgent d'investir dans une stratégie de développement industriel capable de lever l'hypothèque lourde qui pèse sur le futur alimentaire de l'Algérie.

